

1

## Formation de condensation et de moisissure

Provoquée par des acariens, la formation de moisissures et de champignons provoquée par la condensation et/ou une humidité élevée. Elle comprend des menaces pour la santé mentale et le bien-être social provoquées en vivant avec de l'humidité, de la saleté et/ou une formation de moisissures.

**Les plus vulnérables :**  
14 ans ou moins

2

## Froid excessif

Provoqué par des températures intérieures excessivement froides.



**Les plus vulnérables :**  
65 ans ou plus

3

## Chaleur excessive

Provoquée par des températures intérieures excessivement élevées.

**Les plus vulnérables :**  
65 ans ou plus

4

## Amiante, silice et autres fibres artificielles

Provoquées par des niveaux excessifs de silice, de l'amiante et de fibres artificielles (MMF).



**Les plus vulnérables :**  
Aucun groupe spécifique

5

## Biocides

Menaces sanitaires par ces produits chimiques utilisés pour traiter le bois et la formation de moisissures dans les logements. Bien que les biocides comprennent des insecticides et des rodenticides pour contrôler les infestations parasites (par exemple des blattes ou des rats et des souris), ils ne sont pas considérés comme un outil de cotation de la salubrité du logement (HHRT).

**Les plus vulnérables :**  
Aucun groupe spécifique

6

## Monoxyde de carbone et produits de combustion de carburant

Des niveaux excessifs de monoxyde de carbone, de dioxyde d'azote, de dioxyde de soufre et de fumée dans l'atmosphère d'un logement.



**Les plus vulnérables :**  
Pour le CO - 65 ans et plus ;  
Pour le NO2, SO2 & fumée  
– aucun groupe spécifique

7

## Plomb

Ingestion à partir de poussière de peinture au plomb, de débris ou conduites d'eau en plomb.

**Les plus vulnérables :**  
6 ans ou moins

8

## Radiation

Cette catégorie couvre les menaces sanitaires du radon et de ses produits de filiation, principalement aérienne, mais le radon se dissout également dans l'eau.

**Les plus vulnérables :**  
Toutes les personnes âgées de 60 à 64 ans exposées toute leur vie

9

## Gaz combustible non brûlé

Gaz combustible s'échappant dans l'atmosphère d'un logement.

**Les plus vulnérables :**  
Aucun groupe spécifique

10

## Composés Organiques Volatiles

Les composés organiques volatiles (COV) sont un groupe divers de produits chimiques organiques comprenant le formaldéhyde. Ils sont sous forme gazeuse à température ambiante, et se retrouvent dans une grande variété de matériaux à la maison.

**Les plus vulnérables :**  
Aucun groupe spécifique

11

## Surpopulation et espace

Cette catégorie couvre des dangers associés au manque d'espace dans un logement pour vivre, dormir et mener une vie normale du foyer/de la famille.

**Les plus vulnérables :**  
Aucun groupe spécifique

12

## Intrusion

Difficultés à conserver un logement sûr contre une entrée non autorisée et maintien d'un espace défendable.



**Les plus vulnérables :**  
Aucun groupe spécifique

13

## Éclairage

Cette catégorie couvre les menaces envers la santé physique et mentale

associées à un éclairage artificiel et/ou naturel inadapté. Elle comprend l'effet psychologique associé à la vision depuis le logement.



**Les plus vulnérables :**  
Aucun groupe spécifique

14

## Bruit

Couvre les menaces envers la santé physique et mentale provenant de l'exposition au bruit dans un logement ou dans son enceinte.

**Les plus vulnérables :**  
Aucun groupe spécifique

15

## Hygiène, nuisibles et déchets domestiques

Couvre des dangers qui peuvent provenir de la mauvaise conception, disposition ou construction de sorte que le logement ne puisse pas rester facilement propre et hygiénique ; accès et refuge des nuisibles dans le logement ; et fourniture inadaptée et non hygiénique de stockage et élimination des déchets domestiques.



**Les plus vulnérables :**  
Aucun groupe spécifique

# EFFET DE LA DÉFAILLANCE

Dangers du logement identifiés dans le système de cotation de la salubrité du logement

16

## Sécurité alimentaire

Menaces d'infection provenant de défauts dans la fourniture et les installations de stockage, préparation et cuisson des aliments.

**Les plus vulnérables :**

Aucun groupe spécifique

17

## Hygiène personnelle, assainissement et drainage

Menaces d'infection et menaces envers la santé mentale associées à l'hygiène personnelle, y compris les installations de lavage corporel et de lavage des vêtements, assainissement et drainage. Ne comprend pas les problèmes avec les nuisibles associés à des installations de drainage défectueuses.

**Les plus vulnérables :**

Enfants de moins de 5 ans

18

## Alimentation en eau

Couvre la qualité et l'adéquation de la fourniture d'eau dans le logement pour boire et à des fins domestiques comme la cuisson, le lavage, le nettoyage et l'assainissement. En plus de l'adéquation, elle comprend des menaces sanitaires de la contamination par des bactéries, protozoaires, parasites, virus et polluants chimiques.

**Les plus vulnérables :**

Aucun groupe spécifique

19

## Chutes associées aux baignoires, etc.

Cette catégorie comprend toute chute associée à une baignoire, une douche ou une installation similaire.

**Les plus vulnérables :**

60 ans ou plus

20

## Chutes sur des surfaces planes, etc.

Cette catégorie couvre les chutes sur toute surface plane comme des sols, des cours et des chemins. Elle comprend également des chutes associées à des marches, des seuils ou des rampes où le changement de niveau est inférieur à 12 pouces ou 300 mm.

**Les plus vulnérables :**

60 ans ou plus

21

## Chutes dans les escaliers, etc.

Cette catégorie couvre toutes les chutes associées à des escaliers, marches et rampes où le changement de niveau est supérieur à 12 pouces ou 300 mm.



**Les plus vulnérables :**

60 ans ou plus

22

## Chutes entre des niveaux

Cette catégorie couvre des chutes d'un niveau à un autre, à l'intérieur ou l'extérieur d'un logement, où la différence de niveaux est supérieure à 12 pouces ou 300 mm. Elle comprend, par exemple, des chutes

depuis des fenêtres, des balcons ou des paliers d'escalier, des chutes des toits accessibles, dans des puits et sur des murs de soutènement de jardin.

**Les plus vulnérables :**

5 ans ou moins

23

## Dangers électriques

Cette catégorie couvre les dangers de choc et de brûlures provenant d'une exposition à l'électricité, y compris les éclaircs. (Elle ne comprend pas les risques associés à un incendie provoqué par des défaillances d'installations électriques, comme l'inflammation d'un matériau suite à un court-circuit).



**Les plus vulnérables :**

5 ans ou moins

24

## Incendie

Cette catégorie couvre des menaces d'une exposition à un incendie non maîtrisé et associé à de la fumée dans le logement.

**Les plus vulnérables :**

60 ans ou plus

25

## Flammes, surfaces chaudes, etc.

Cette catégorie couvre les menaces de brûlures, blessures provoquées par le contact avec une surface chaude ou le feu, et contact avec des objets chauds ou des liquides non aqueux chauds ; et des échaudures, blessures provoquées par le contact avec des liquides chauds ou des vapeurs. Elle englobe les brûlures provoquées par des vêtements prenant feu à

partir d'une flamme ou d'un incendie non maîtrisé.

**Les plus vulnérables :**

5 ans ou moins

26

## Collision et coincement

Cette catégorie comprend des risques de blessures physiques par coincement de parties du corps dans des éléments d'architecture, comme le coincement des membres ou des doigts dans des portes ou des fenêtres ; et des coups (collision avec des objets comme des vitrages architecturaux, fenêtres, portes, plafonds bas et murs).



**Les plus vulnérables :**

5 ans ou moins (16)

27

## Explosions

Cette catégorie couvre la menace provenant du souffle d'une explosion, des débris générés par le souffle et par l'effondrement partiel ou total d'un bâtiment suite à une explosion.

**Les plus vulnérables :**

Aucun groupe spécifique

28

## Positionnement et exploitabilité des aménagements, etc.

Cette catégorie couvre les menaces des contraintes physiques associées à un espace fonctionnel et d'autres caractéristiques dans des logements.



**Les plus vulnérables :**

60 ans ou plus

29

## Effondrement structurel et chute d'éléments

Couvre la menace d'effondrement d'un logement dans son intégralité, ou d'un élément ou d'une partie de la structure déplacée ou qui chute en raison d'une mauvaise fixation, d'un délabrement ou suite à de mauvaises conditions météorologiques. Une défaillance de la structure peut se produire en interne ou en externe dans l'enceinte menaçant les occupants, ou en externe à l'extérieur de l'enceinte mettant en danger les membres du public.

**Les plus vulnérables :**

Aucun groupe spécifique